

**Conseil d'établissement
Séance du 28 janvier 2025**

Délibération n°2
Portant approbation du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche fait évoluer les modalités du dialogue avec les universités : le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) remplace désormais le dialogue stratégique de gestion entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le déploiement du COMP est programmé en trois vagues successives sur dix-huit mois et CY Cergy Paris Université fait partie de la deuxième vague, conformément à la liste des établissements COMP 2024 publiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche le 29 août 2023.

Le COMP apportera à chaque établissement un complément de financement fléché sur des priorités stratégiques partagées par le ministère et par l'établissement. Le financement est accordé pour trois ans (2024-2026 pour la deuxième vague) et il s'élève à 3 136 000 euros pour les 3 ans (environ 0,8 % de la subvention pour charge de service public.)

La structure du COMP est la suivante : il se compose de la « signature » de l'établissement et de 6 objectifs. Les thématiques des cinq premiers objectifs ont été définies par le ministère, il s'agit de : métiers d'avenir et métiers en tension, recherche et innovation, transition écologique et développement soutenable, bien-être et réussite des étudiants, pilotage. Le sixième objectif est l'objectif « établissement », son thème est spécifique à chaque établissement. Pour le COMP de CY, le projet de sixième objectif, tel que souhaité par CY, est la préparation à la création d'une faculté de médecine.

Le COMP introduit un suivi de la réalisation d'objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement. Ce suivi se matérialise par des indicateurs dont une valeur cible doit être atteinte en 2026 pour permettre le dernier versement.

Le conseil d'établissement de CY Cergy Paris Université a voté le 9 janvier 2024 des grandes lignes sur la base desquelles un projet de COMP a été rédigé et envoyé à la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle). Ce projet a donné lieu à des échanges avec la DGESIP. À l'issue de ces échanges, la DGESIP a adressé à l'université le document définitif du COMP (document joint en annexe). Le document définitif reprend l'essentiel du projet initial de l'université, à une différence majeure près : le sixième objectif « établissement » ne figure pas dans le document

définitif. La décision de la DGESIP de retirer du COMP l'objectif « établissement » n'a pas fait l'objet d'une discussion avec l'université.

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 43	Pour : 28
Nombre de membres présents : 21	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 7	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 15	Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil d'établissement approuve le COMP tel qu'annexé à la présente délibération


Article 2 :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier :

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,



Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 31 janvier 2025

Publiée le : 31 janvier 2025

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





CY CERGY Paris Université

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
XXX, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

CY Cergy Paris Université, représentée par
Monsieur Laurent Gatineau, Président de l'Université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et CY Cergy Paris Université pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 3 136 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'État et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

		Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation					36%
<ul style="list-style-type: none"> Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : 800) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations transformées parmi les moins performantes 			6	
<ul style="list-style-type: none"> Diversifier les possibilités d'études supérieures professionnalisantes accessibles à partir d'une L1 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite en L1 : licences générales L1 et LP (Admis en L2 / nombre d'inscriptions pédagogiques en L1 et LP1, principales et secondaires, hors cumulatifs et étudiants des écoles membres de CY Alliance) 	34,6% (2022-2023)	44,6% (+10 points)		
Recherche et Innovation					16%
<ul style="list-style-type: none"> Positionner CY comme un acteur majeur eu niveau européen dans les domaines interdisciplinaires à fort impact sociétal : les applications de l'intelligence artificielle pour la science et la société ; les transitions sociétales et environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets ERC déposés / retenus en tant que Host Institution (données cumulées sur 3 ans) 	4/1 (base 2023)	6/2 b		
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement de la recherche en renforçant l'instrumentation scientifique des équipes existantes. 					
<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les résultats de la recherche et les rendre visibles au sein des communautés scientifiques et auprès d'un large public, en particulier auprès de la jeunesse. 					
Transition écologique et développement soutenable					16%
<ul style="list-style-type: none"> Former tous les étudiants du niveau 1er cycle universitaire et sensibiliser les personnels aux enjeux de la TEDS 	<ul style="list-style-type: none"> Part des étudiants de 1er cycle recevant un enseignement socle sur la TEDS 	18% (base 2023)	100% en 2025		
<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'impact environnemental de l'établissement. 					
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le développement des mobilités douces sur et entre les campus de CYU (mobilités des personnels, mobilités des étudiants). 	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'étudiants utilisant un vélo ou équivalent pour venir à CY 	1% (base 2021)	2,5%		
Bien-être et réussite des étudiants					16%
<ul style="list-style-type: none"> Simplifier le parcours étudiant par un réaménagement du site "Tour des Chênes". 					
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place d'une plateforme d'alerte pour améliorer la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). 					
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la visibilité et l'accessibilité du Services Santé Etudiant (site de la Tour des chênes) pour renforcer la couverture des besoins des étudiants. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de moitié du nombre d'étudiants exprimant des difficultés à se déplacer vers le Service de Santé Etudiant (données O.V.E.) 	14%	7%		
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'étudiants consultant le Service Santé Etudiant chaque année 	1450 (en base 2023)	1700		
Gestion et pilotage					16%
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une plateforme de gestion des processus métiers (BPM) et des contenus (GED/ECM). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de processus directement accessibles aux utilisateurs (Nombre de processus implémentés dans la plateforme, mis en production et consultables/utilisables sur l'accès unique utilisateur). 	4 (en base 2023)	50		
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la performance du Système d'Information : Dématérialiser et optimiser les processus. 	<ul style="list-style-type: none"> Temps consacré au processus de gestion des congés 	15 minutes / semaine / agent (base 2024)	-30%		

Jeune université née en 1991 puis établissement public expérimental (EPE) depuis 2020, CY Cergy Paris Université est la grande université du Nord-Ouest francilien. En raison de sa position en périphérie de Paris, CY est confrontée plus que d'autres universités à des enjeux d'attractivité et à des contraintes de moyens de plus en plus importants. En effet, CY ne dispose non seulement pas des mêmes moyens (financiers, ressources humaines, immobilier) que ses consœurs parisiennes, mais ses effectifs étudiants ont augmenté de plus de moitié en 10 ans sans progression comparable de l'accompagnement financier de l'État. Cette situation crée une tension particulière notamment sur le potentiel de recherche, limité en regard de la taille de l'établissement, et sur le patrimoine immobilier dont l'état nécessite l'adaptation rapide. CY doit également répondre à une problématique plus large d'attractivité tant vis-à-vis des étudiants que des personnels, dues à plusieurs facteurs (position périphérique, faiblesse des rémunérations proposées, développement rapide de l'enseignement supérieur privé, ...). Pour ces raisons, l'université de Cergy-Pontoise a fait le choix d'une stratégie de transformation dont la manifestation la plus évidente a été le changement de nom en 2020. Cette stratégie permet à la fois de créer une image en rupture avec la vision malheureusement encore trop répandue de l'université de banlieue, enfermée sur des préoccupations purement de formations, et de valoriser une spécificité essentielle des universités qui est l'articulation de la formation et de la recherche. Ces dernières années, CY a su mener un effort important couronné par l'obtention de l'I-SITE et la transformation en EPE. CY se doit maintenant de rester, comme elle l'est déjà depuis plusieurs années, une université agile et entreprenante pour adapter en permanence son offre de formation à travers notamment la professionnalisation, améliorer l'expérience étudiante et développer son potentiel de recherche. Ainsi CY éteindra définitivement le risque d'être perçue comme une université périphérique spécialisée dans les formations professionnalisantes et s'affirmera comme une université pluridisciplinaire complète en mesure de jouer pleinement son rôle d'acteur au service de son territoire, des sujets transition, du développement de la recherche et de la réussite de tous les étudiants.

C'est dans cette logique et grâce à cette agilité et au soutien de ses partenaires sur le territoire que s'est effectuée la transformation en EPE avec une sortie de l'expérimentation courant 2024-2025. Cette évolution institutionnelle majeure a pu être obtenue avec les apports de l'I-SITE CY Initiative, co-porté avec l'ESSEC et le CNRS et pérennisé en 2022 par un jury international. Aujourd'hui, ces évolutions institutionnelles permettent à CY de déployer une nouvelle stratégie.

CY, prônant un modèle public-privé, se construit autour d'un engagement : *Design your life* et poursuit l'ambition d'être :

- Une université de la diversité, ancrée dans son territoire, soucieuse de la réussite de tous les publics étudiants,
- Une université internationale de recherche développant une recherche et une innovation de pointe,
- Une université actrice de la transition sociétale et environnementale, conjuguant le transfert des connaissances vers la société (individus, entreprises, société civile) et la délivrance de formations conçues pour que chacun contribue à relever les grands défis du XXIème siècle.

Au niveau des premiers cycles et dédié à la réussite de tous les étudiants, CY Sup (l'école universitaire des premiers cycles), accompagné par le PIA NCU CUPS, porte en concertation avec les composantes et les établissements-composantes (EPSS et ILEPS) une politique d'adaptation des licences générales qui permettra de proposer, en lien avec les parcours généraux, des parcours professionnalisant en 3 ans et de mettre en place l'approche par compétences et les formations aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). CY Sup pilote aussi les formations du supérieur et le lien scolaire/supérieur des Campus des Métiers et Qualifications (Art et patrimoine à Versailles, Sécurité à Argenteuil) et le Réseau Lycée-Licence dédié aux enjeux d'orientation sur le territoire.

La stratégie de formation et d'augmentation des ressources de CY Cergy Paris Université est illustrée par la création en 2020 d'un CFA interne, les activités de notre PEPITE CY Entreprendre, le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) CY Transfer, le projet CY Act Pro (lauréat de l'AAP du programme d'accélération des stratégies de développement des établissements de l'ESR), qui structure le développement de la formation continue, et la stratégie de mécénat de CY Fondation.

Au cœur du projet de CY se trouve l'école graduée CY Tech (grande école de sciences, d'ingénierie, d'économie et de gestion née de la fusion de l'école privée d'ingénieurs EISTI avec les deux UFR Sciences et Techniques et Economie et Gestion de l'université) qui articule filières ingénieurs et masters et conforte l'expertise pionnière de CY en matière de formations professionnalisantes. Après une phase de hausse des effectifs et l'intégration des équipes de l'ex-EISTI avec celles de l'université, l'enrichissement de l'offre de formation de CY Tech se poursuit (nouvelles filières, développement de l'apprentissage et de la formation continue). CY Tech prendra pleinement sa place sur le territoire cergypontain à l'horizon 2028 avec la construction d'un bâtiment dédié, dans le cadre du CPER 2021/2027.

L'école graduée Education (INSPE de l'académie de Versailles, EPSS, ILEPS) constitue un des pôles éducation les plus importants de France et accueillera bientôt l'INSEI au sein du PNEI à Saint-Germain-En-Laye, ce qui contribuera (avec l'IEP, CY école de Design et Sup de V) à faire de CY l'acteur majeur, aux côtés des collectivités territoriales, du pôle ESR à Saint-Germain-en-Laye. L'école graduée Arts et Humanités prendra quant à elle possession en 2024 de la Maison de la Recherche en SHS à Cergy.

La présence de CY sur son territoire s'incarne également dans la modernisation de son implantation à Cergy-Pontoise qui se fait dans un cadre porté par l'association CY Campus qui regroupe les établissements ESR, les collectivités et l'Etat (constructions de bâtiments pour l'IUT, la recherche et CY Tech, à l'aide de financement du CPER et des collectivités territoriales). La création en cours d'un département MT2E de l'IUT sur le site de Sarcelles contribue à densifier l'implantation de CY dans son site à l'est du Val d'Oise. CY demeure en effet une université multi-sites (implantée également à Antony, Argenteuil et Gennevilliers).

Afin de changer d'échelle en matière de puissance académique, d'expérience étudiante et de trajectoire économique, CY porte la politique de site au niveau de 11 établissements de l'Ouest francilien, privés ou publics, et de 3 partenaires qui sont rassemblés au sein de CY Alliance (une convention d'association spécifique lie CY et l'ESSEC). CY Alliance favorise les réponses communes aux appels à projets, la collaboration en matière de formation et de recherche, et est ancrée à Cergy-Pontoise où elle concentre 80 % de ses étudiants, au nombre de 40 000 en 2022, et 90 % de sa recherche.

Dans le cadre de l'I-SITE CY Initiative, CY développe activement sa recherche en augmentant le nombre d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Cette stratégie d'excellence scientifique s'est construite autour des domaines ayant acquis une reconnaissance internationale (mathématiques, physique théorique, informatique, économie), des domaines des sciences du patrimoine, de l'éducation et du domaine « risques, sécurité et territoires ». Elle a vocation à s'étendre à d'autres domaines à forts impacts sociétaux, actuellement émergents à CY (applications de l'IA pour la science et la société ; transition sociétale et environnementale).

Enfin, CY poursuit son ouverture internationale qui se structure autour de CY Advanced Studies (Institut d'Etudes Avancées) et autour de partenariats stratégiques ciblés en Europe, Afrique, Asie et Amérique du Nord (alliance européenne EUTOPIA avec 10 partenaires, AUF, implantation à Singapour et, à titre d'exemples récents, structuration du partenariat avec plusieurs établissements au Cameroun, au Canada et avec ASU aux Etats-Unis). CY délocalise ainsi en partie certaines formations (déjà en Chine, au Vietnam, à Maurice, au Cameroun et à l'état de projet au Bénin et en Egypte). Dans le cadre de partenariats avec des universités internationales, CY met également à disposition des ressources à distance. Enfin, CY dispose de laboratoires internationaux en Afrique du Sud, au Cameroun, à Singapour.

Description et contextualisation de l'objectif

Notre proposition est une 2ème phase du développement de la professionnalisation du cycle Licence entreprise dans le cadre du NCU CUPS, focalisée sur l'amélioration de la réussite en Licence, en lien avec la poursuite de la diversification de l'offre de formations professionnalisantes de niveau EQF6 (LP, bachelor, BUT). Ce projet est également une évolution dans le traitement des questions d'orientation engagé via notre PIA LyLi.

L'idée fondatrice est que la réussite des étudiants est autant liée à leur motivation qu'à leurs compétences à l'entrée en formation et qu'il faut donc proposer dès la L1 des possibilités d'orientation vers des formations professionnalisantes aux étudiants qui se découvrent motivés par la finalité professionnelle de leurs études supérieures.

Nous proposons pour cela de mettre en place **un modèle systémique d'intégration Licence / Licence Pro** (organisation pédagogique et administrative, mise en visibilité dans l'offre et discours vers les lycées, ...) en adossant aux licences générales des LP en 3 ans, accessibles dès Parcoursup ou via des passerelles (en L1 à 1 mois, 1 semestre, 1 année). Ces LP seront construites à partir des LP existantes et via des partenariats hors université, en particulier au sein de CY Alliance (Sup de V, ESIEE-IT, EBI) ou avec l'appui de nos CMQ (Patrimoine et artisanat d'excellence à Versailles et Sécurité à Argenteuil).

Nous commencerons le déploiement de cette nouvelle structuration de l'offre à l'IEG (économie et gestion), puis à l'UFR LEI (langues) et à l'IST (sciences et techniques), avant déploiement aux autres composantes. Nous accentuerons en parallèle la communication sur l'offre et l'aide à l'orientation aux lycéens pour mettre en avant la possibilité de venir en L1 par choix disciplinaire et de choisir au cours de L1 une orientation plus académique ou plus professionnalisante. Cette nouvelle organisation de la licence permettra une amélioration significative de la réussite en licence en proposant l'entrée dans des parcours de réussite plus professionnalisant à des étudiants aujourd'hui en difficulté en L1 générale.

Les formations transformées ou créées sont répertoriées sous 3 domaines : les métiers d'avenir relatifs 1/ à la transition, 2/ à l'intelligence artificielle et 3/ les licences accès santé, opérées dans le cadre d'une convention avec l'Université Sorbonne Paris Nord, support de la formation.

Des évolutions, plus limitées, concerneront également le niveau master de façon à ajuster l'offre de formation master à celle du niveau licence, permettant la sécurisation des parcours sur l'ensemble de l'offre L+M. En ce sens, les formations transformées ou créées sont répertoriées sous les 3 domaines ci-dessus. Nous aurons également à mener l'évolution des formations aux métiers de l'enseignement, compte tenu de la mise en place d'un continuum de formation en 5 ans.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Aujourd'hui, toutes nos licences sont potentiellement concernées par cette transformation dans la mesure où les taux de réussite en L1 restent de l'ordre de 30%. Le principal objectif sera de substituer des places dans les filières générales au profit des LP associées. Seront concernées principalement les composantes IEG, LEI et IST.

Liste des Formations

A – transformées

2024 Licences mention Eco-finance et mention Gestion deviennent une seule licence mention économie gestion (IEG ; environ 350 étud.) et intègre une passerelle vers un bachelor en apprentissage en L2 ; double licence droit économie (IEG, Droit ; 70 étud.) ; M1 économie (orienté complètement développement durable) (IEG ; 30 étud.) ; Master Sciences du langage (orienté IA et big data) (LSH ; 20 étud.) ; Accroissement et professionnalisation effectifs BUT MT2E (IUT ; de 49 étud. à 60 étud. (30 FA et 30 FI)) ; Passerelle L2 (IST) vers LPs TC, Management, HSE (IUT, +10 étud.)

2025 LP Commerce bio et développement durable en 3 ans (LEI ; 25 étud.) ; LP Tourisme international (LEI ; 25 étud.) ; Passerelle vers LP en partenariat avec Sup de V (IEG ; 100 étud.) ; BUT MT2E passage à 4 groupes FI et 2 groupes FA (IUT ; de 60 à 120 étud.) ; M2 IEAD devient M2 data développement durable (IEG ; 30 étud.)

2026 LP Commerce International en 3 ans (LEI ; 25 étud.) ; Passerelle L1 (LEI ; LEA LLCER vers les 2 LP transformées en 2025) ; Licence mention Histoire en licence mention Histoire avec 3 parcours (patrimoine / métiers de l'enseignement /cultures de l'image et Médias) (LSH ; 139 étud.)

B – créées

2024 double licence langue-économie + DU ECE (IEG-LEI ; +35 étud.) ; master EAD en alternance formation ingénieur pédagogique (INSPE ; +25 étud.), licence Sciences enseignement médiation Gennevilliers (INSPE ; +60 étud.)

2025 Licence (L1) Sciences enseignement médiation St-Germain-en-Laye (INSPE ; +60 étud.) ; LP Ressources végétales, Productions Maraichères et Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales + mineures pré-professionnalisation en L1 et L2 (IST ; +30 étud.) ; licence science des données et IA (IST ; +40 étud.)

2026 LP Diagnostiqueur de l'environnement (IST ; +25 étud.) + mineures pré-professionnalisation en L1 et L2 (+30 étud.) ; licence numérique quantique (IST ; +25 étud.) ; Licence Géographie parcours transition environnementale et sociétale (LSH ; +50 étud.)

C – supprimées

2024 1 groupe L1 LEA Anglais Espagnol (LEI ; -30 étud.) ; LP assistant juridique (Droit ; -15 étud.) ; 4 groupes L1 éco gestion (IEG, -140 étud.) ; Licence (L3) pluridisciplinaire (INSPE, -30 étud.) ; L1 droit parcours franco-allemand (Droit, -10 étud.)

2025 LP métiers gestion et comptabilité : révision comptable (IEG, -15 étud.) ; 2 groupes L1 (IST, -80 étud.) ; 1 groupe L1 (-30 étud.) pour passerelle EPSS

2026 Licence Géographie parcours géographie et aménagement (LSH ; -50 étud.)

Formations pour la santé :

2024 Augmentation effectifs LAS biologie (IST, 15→ 30 étud.) et LAS chimie (IST, 10→ 20 étud.)

2025 Création LAS Physique, Informatique et Mathématiques (IST, 40 étud.) ; STAPS option LAS (ILEPS, 30 étud.)
Soit 120 étudiants LAS en 2026 (au lieu de 25 actuellement)

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en L1 en régime permanent dans de nouvelles filières

Composante Économie et Gestion (IEG) : 195 étudiants sur 556 (35%)

Composante Langues et Études Internationales (LEI) : 105 étudiants sur 389 (27 %)

Composante Sciences et Techniques (IST) : 195 étudiants sur 886 (22 %)

Autres composantes et établissements composantes : 294 étudiants (LSH, IUT, ILEPS, INSPE, Droit)

Total : 789 étudiants concernés

Les effectifs de ces nouvelles filières ne modifient pas la capacité d'accueil totale ; les ouvertures de places dans les nouvelles filières sont compensées par des fermetures dans des logiques de substitution.

Articulation avec l'AMI CMA et les programmes PIA

Une partie des formations à transformer ou à créer le sera en lien avec les AMI CMA dont nous bénéficions ou dont nous projetons le dépôt :

- AMI CMA Cybersécurité porté par le Campus Sécurité et dans lequel CY est impliqué pour la mise en place de formations niveau licence (en lien avec les formations de CY Tech dans le domaine du numérique) ;
- AMI CMA Métiers et compétences du patrimoine, de l'artisanat d'excellence et des métiers d'art, porté par le CMQ Campus Versailles, avec CY partenaire pour la mise en place de formations supérieures en lien avec les besoins de ce secteur professionnel ;
- Projet d'AMI CMA EcoConstruction en partenariat avec la FFB pour le développement des nouvelles compétences requises par la transformation des métiers du BTP ;
- Projet d'AMI CMA Agri/Agro/santé alimentaire en partenariat avec la DSDEN95 et le secteur professionnel correspondant pour la mise en place de filières de formation.
- Projet d'AMI CMA IA Vertu, en partenariat notamment avec l'ESSEC, l'université Sorbonne Paris-Nord et l'hôpital NOVO pour la formation à une utilisation éthique de l'IA.

CY Cergy Paris Université mobilisera par ailleurs :

- des fonds du NCU CUPS, en particulier ceux dédiés à la mise en place de fonds d'amorçage pour le montage de formations professionnalisantes.
- les recettes des contrats d'apprentissage, puisque les formations professionnalisantes ouvertes le seront dans le cadre de l'apprentissage.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG mention Économie et finance ;
- LG mention Gestion ;
- LG mention Langues, Littérature et Cultures Étrangères et Régionales (LLCER) ;
- LG mention Langues et Études Internationales (LEI) ;
- LP Tourisme international ;
- LP Commerce bio - développement durable.

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Développement de pôles d'excellence sur de nouvelles thématiques de recherche à fort potentiel, Valorisation de la science et ouverture vers la société

CY se positionne comme une université pluridisciplinaire de recherche qui se veut ouverte aux problématiques du monde et capable de contribuer à la construction de solutions. Avec ses 628 chercheurs et enseignants-chercheurs, répartis entre 27 unités de recherche (dont 10 UMR), CY couvre tous les champs disciplinaires de recherche avec environ 46% des enseignants-chercheurs dans les sciences et techniques et les autres 53% dans les sciences humaines et sociales. Les chercheurs de CY continuent à assurer une activité soutenue et à être visibles dans la recherche et l'innovation autour de thèmes suivants : 1) sciences de la modélisation ; 2) sciences du patrimoine et matériaux ; 3) sciences de l'éducation ; 4) risques, sécurité et territoires. L'accroissement du potentiel de recherche a été rendu possible par l'I-SITE CY Initiative, il est bien visible par l'augmentation de la qualité des publications depuis 5 dernières années.

Un travail de structuration des axes scientifiques interdisciplinaires est actuellement mené au sein de l'établissement. Désormais la stratégie de recherche et d'innovation de CY intègre deux domaines interdisciplinaires à fort impact sociétal : **1) les applications de l'intelligence artificielle (IA) pour la science et la société ; 2) la transition sociétale et environnementale.**

Concernant l'IA, la communauté scientifique de CY impliquée dans le domaine s'est agrandie et compte une cinquantaine de chercheurs qui couvrent plusieurs types d'IA (IA frugale, IA embarquée, IA de confiance, IA centrée sur la personne) dans plusieurs champs d'application (sécurité et réseaux, santé et bien-être, héritage culturel). Enfin, CY se positionne dans la recherche en transition sociétale et environnementale autour des thématiques de l'éducation, de l'inclusion, du traitement des inégalités, de l'environnement et du développement urbain. **L'objectif de CY est de structurer la recherche et l'innovation, et de créer des pôles d'excellence de portée internationale dans ces trois domaines interdisciplinaires.** L'ouverture de la Maison de la Recherche « Annie Ernaux » en 2024 contribuera à cet effort de structuration des SHS. La mise en place d'un Institut IA est également envisagée.

A côté de ces objectifs prioritaires, l'activité des domaines « historiques » sera poursuivie, notamment en approfondissant le partenariat avec l'ESSEC pour les équipes concernées (unités de recherche ThEMA et AGM). Les parcours d'innovation seront développés dans le cadre du PUI CY Transfer, avec une large palette d'actions allant de la sensibilisation à l'innovation et du transfert à la création d'entreprise.

Les actions de développement incluront le montage de chaires d'excellence, de projets nationaux et internationaux, la coordination des activités de recherche au niveau de CY Alliance et l'intensification des liens avec les partenaires stratégiques internationaux (EUTOPIA, laboratoire IPAL à Singapour, Cameroun, ...). **Dans le cadre du COMP**, CY propose d'appuyer le développement de la recherche en améliorant l'équipement des équipes existantes dans le domaine de la biologie et de chimie (ERRMEce et LPPI) dans le domaine d'informatique (ETIS), dans le domaine des SHS (EMA et CESDIP). Les autres financements - notamment I-SITE CY Initiative et financements ANR et européen COFUND en lien avec EUTOPIA - sont en effet pour l'essentiel consacrés aux ressources humaines.

CY se donne également comme objectif de valoriser la recherche et de la rendre visible au sein des communautés scientifiques et auprès d'un large public, en particulier auprès de la jeunesse. CY rend la science accessible au grand public par des événements organisés sur le territoire francilien (notamment la Fête de la Science, Ma Thèse en 180 secondes, les Balades Géologiques du Val d'Oise). L'ampleur et le nombre de ces activités seront augmentés afin d'attirer le jeune public et de mieux communiquer sur les sujets impactant la vie quotidienne tels que l'intelligence artificielle. Le renforcement de la communication au sein de l'université valorisera le doctorat, les parcours de femmes scientifiques (par exemple les prix Femmes & Sciences) et les laboratoires (une journée ouverte des labos sera créée). Au niveau international, CY participe à des événements scientifiques avec ses partenaires (en 2024, CY organise EUTOPIA Week, un des évènements phares d'EUTOPIA).

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : mobilisation de la communauté universitaire en faveur de la TEDS dans l'ensemble de ses dimensions

La transition est un axe stratégique majeur de l'établissement qui s'est structuré dans ce sens (création d'une direction « transition » en 2020, nomination d'un vice-président adjoint à la transition en 2023). La stratégie de l'établissement est formalisée dans une feuille de route « transition », signée en décembre 2022 avec les partenaires territoriaux, dont la raison d'être est de « construire le monde de demain » et les ambitions :

- Préparer les nouvelles générations à aborder la complexité du monde de demain et relever les défis de la transition écologique et sociale ;
- Développer la prise de conscience des enjeux et les compétences nécessaires pour résoudre des problèmes en concevant des solutions durables ;

- Offrir des espaces inspirants, favoriser la perméabilité avec les acteurs du territoire et accélérer le transfert avec la société ;
- Devenir une fabrique de solutions pour le bien commun.

La mise en œuvre opérationnelle de cette feuille de route consiste à mettre en place des actions et objectifs concrets à l’horizon 2030 et 2050 autour de trois axes (académique, fonctionnel, territorial) et sur la base des 17 ODD. Elles sont financées sur le budget de l’établissement et le projet d’Excellences CY Générations (PIA4). CY présente trois actions. **Un financement est demandé dans le cadre du COMP pour la troisième action.**

Action 1. La sensibilisation et formation aux enjeux de la TEDS. CY ambitionne de former 100% de ses étudiants et personnels aux enjeux de la transition. La massification auprès des étudiants est en marche depuis la rentrée 2023 (rentrée climat pour 3000 néo-étudiants de Licence, Design a sustainable futur en BUT1 et 2, UE libre transition au semestre 2) grâce à des financements PIA (CY Générations, NCU CUPS). A la rentrée 2025, tous les étudiants de premier cycle auront un enseignement TEDS dans leur cursus (proposant une approche pluridisciplinaire et systémique des enjeux de transition et une activité de type projet). Concernant les enseignants, un programme de formation soutenu par le PIA4 sera lancé début 2024. CY veut également développer la sensibilisation et formation des personnels BIATSS et une formation de 2 jours pour les doctorants.

Action 2. La réduction de l’impact environnemental de l’établissement. CY, engagé dans une démarche progressive de développement durable depuis 2009, a placé la transition au cœur de sa politique stratégique depuis 2020 (rénovation des GTB et des sources de chauffage, programmation de relamping, guide des achats responsables, électrification de la flotte automobile, ...). En septembre 2023, CY a lancé la réalisation de son BEGES soucieux de quantifier ses émissions et de proposer un plan d’actions pour les limiter.

CY se propose de renforcer le pilotage des actions visant à réduire les EGES et d’installer des sous compteurs permettant une analyse affinée des consommations énergétiques des laboratoires et sites technologiques fortement énergivores. Dans les laboratoires, les directeurs ont été sensibilisés à l’impact environnemental de la recherche, des référents TSE vont être désignés et formés à la réalisation de bilan carbone (formation ABC) afin de répondre aux attentes du HCERES. A terme, CY mettra en œuvre des actions identifiées dans le BC et réalisera le suivi des EGES évitées.

Action 3. La mobilité des personnels et des étudiants. Une enquête réalisée dans le cadre du plan de mobilité CY Campus a démontré que les véhicules thermiques représentent une part importante des modes de déplacements domicile-université pour les étudiants et les personnels. Afin de réduire les émissions associées à ce poste, CY entend promouvoir les modes de déplacements doux et en particulier le vélo. Selon un diagnostic réalisé en 2022, un frein majeur à ce mode de déplacement est l’absence de parkings à vélos. **Dans le cadre du COMP**, CY propose de lever ce frein par la réalisation d’aménagements en faveur des mobilités douces répondant aux attentes des usagers sur des sites majeurs de l’établissement. Cette action s’inscrit en cohérence avec les aspects urbanistiques portés par les collectivités locales. Elle tient compte du développement des mobilités alternatives sur et entre les différents sites de l’établissement.

Politiques ministérielles

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : simplification du parcours étudiant

CY affiche une volonté politique forte en matière de Vie Étudiante au travers de la création d’une nouvelle Vice-Présidence Vie Étudiante début 2023 et une nouvelle DGA Vie Étudiante fin 2022. Les crises sanitaires ont renforcé la volonté de l’établissement d’articuler Bien Être et Réussite Étudiante suivant deux axes majeurs : 1/ Offrir des conditions de vie étudiante adaptées à tous les étudiants et sur les 12 sites de CY, 2/ Valoriser les compétences

extra-académiques et les différentes formes d'engagement. Cette ambition est mise en œuvre en partenariat étroit avec les composantes de l'établissement et ses partenaires privilégiés (CROUS, collectivités) et elle est portée au niveau du site dans le cadre de CY Alliance. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un nouveau schéma directeur de la vie étudiante (SDVE), elle s'appuie sur la mise en place d'un Parlement étudiant et l'intégration du dispositif APC. **Dans le cadre du COMP, CY propose 3 actions et un financement est demandé pour la première :**

Action 1 : Besoins fondamentaux – simplification du parcours étudiant : Aménagement Tour des Chênes

Le projet (dont le financement a été amorcé par la CVEC) vise à réorganiser les services centraux de la vie étudiante en les concentrant dans un même bâtiment (Tour des Chênes, Site de Cergy) qui deviendra un lieu repère pour tous les étudiants du campus. Ce lieu facilitera le parcours de l'étudiant, améliorera l'accueil de tous les étudiants et favorisera la visibilité, la lisibilité et surtout l'efficacité des services fondamentaux (qui du fait de leur proximité pourront collaborer plus efficacement et ainsi libérer du temps d'action sur tous les sites de CY). Il contribuera ainsi à l'orientation, à l'engagement et à la dynamique d'animation de campus sur tous les sites de CY. Le projet s'organise sur 4 niveaux et selon 3 entrées : 1/Rassemblement des services fondamentaux, jusqu'à présent éclatés, de la santé, du handicap et des aides sociales ; 2/Réaménagement de la Direction Orientation et Insertion Professionnelle et du service de la vie associative, transformé en tiers-lieu étudiant ; 3/Redynamisation et valorisation qualitative des espaces publics attenants par la dotation en mobiliers d'extérieur.

Action 2 : Besoins Fondamentaux - Mise en place d'une plateforme d'alerte VSS (Violences Sexistes et Sexuelles)

Le projet vise à déployer une plateforme d'alerte permettant le signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Cette plateforme garantit l'écoute et le recueil du signalement ainsi que l'orientation des victimes et témoins vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien et vers les autorités compétentes en matière disciplinaire. Elle permet de recueillir des signalements en toute confidentialité, de garantir que la procédure et les modalités d'enquête internes respectent les critères de qualité fixés par le MESR, de respecter la présomption d'innocence et de protéger la victime et le mis en cause.

Action 3 : Aménagement et optimisation de l'utilisation de tiers lieux et des espaces dédiés à la vie étudiante sur tous les sites

Le projet consiste dans l'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs dédiés à la vie étudiante sur tous les sites (mobiliers extérieurs, tiers-lieux, inter-lieux, ...) et le déploiement de l'application AFFLUENCES (outil de réservation d'espaces). Cela permettra aux étudiants de réserver depuis n'importe quel lieu des espaces fermés sans avoir à se déplacer. L'outil est facile d'utilisation, gratuit pour l'étudiant et peut s'appliquer à tous les tiers-lieux estudiantins : salles mixtes dans les bibliothèques, locaux associatifs, salles de projets, ...

Gestion et pilotage

Pilotage

Objectif 5 : Mettre en place une plateforme de gestion des processus métiers (BPM) et des contenus (GED/ECM), les dématérialiser et les optimiser.

CY se donne pour objectif général en matière de pilotage d'harmoniser, de simplifier, de rationaliser et de sécuriser son fonctionnement. Il s'agit d'un objectif reposant sur la formalisation des processus, transversal à tous les domaines du pilotage (RH, finances, infrastructures immobilière et numérique, ...) et qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Cet objectif, très général, nécessite d'être spécifié dans un souci de mise en œuvre opérationnelle : précisément, CY se donne pour objectif de référencer, modéliser et gérer de façon continue et active ses processus afin de les mettre à disposition (publication) des agents, des étudiants et plus généralement de tous les utilisateurs internes comme des partenaires extérieurs.

Cette démarche se conjugue avec une ambition forte en matière de dématérialisation et, *in fine*, de gestion électronique des documents (GED). Elle consiste à mener de façon systématique une action déjà amorcée (CY a en effet initié la dématérialisation de ses processus et procédures, mais cette dématérialisation demeure hétérogène et incomplète). La nécessité et l'intérêt de cette démarche paraissent évidents au regard du fonctionnement actuel

de l'établissement (en effet, de nombreux processus ne sont pas dématérialisés, ce qui freine leur optimisation et fait persister des redondances coûteuses, des durées de traitement trop importantes et parfois un manque de fiabilité).

L'action proposée consiste à mettre en œuvre une démarche BPM (*Business Process Management*) qui reposera sur l'acquisition d'une solution logiciel adaptée. Par exemple, les demandes d'absence des agents s'opèrent aujourd'hui via des fiches-papier dont le traitement, sous excel, est effectué deux fois, au sein de la composante et de la DRH. La plateforme BPM doit permettre d'identifier et structurer toutes les étapes de ce processus (de sorte à définir un seul processus harmonisé pour toute l'université), l'acquisition concomitante d'un logiciel de gestion du temps de travail (début 2024) devant générer des gains de temps considérables (délais plus courts, nombre moindre d'opérations réalisées).

Ainsi, l'acquisition de cet outil BPM « intelligent » et spécialisé, adossé aux solutions métiers préexistantes ou à acquérir, est une étape indispensable qui permettra de progresser vers un Système d'Information optimisé. En levant nombre de freins et tâches fastidieuses, elle doit permettre une plus grande polyvalence et efficacité des agents de CY, au profit du service aux usagers. Les conséquences attendues sont une amélioration de qualité (tant la qualité du service rendu que la qualité interne pour les agents des services concernés) et de la performance interne.

En effet, ces gains d'efficacité obtenus permettront de consolider et de fluidifier le fonctionnement de l'établissement après les transformations internes de ces dernières années résultant notamment du développement de l'I-SITE et de la transformation en EPE. En ce sens, les marges de manœuvre obtenues au sein de chaque service seront d'abord utilisées pour améliorer le service rendu au sein de l'établissement.

Fait à Paris, le

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche**

XXXXXX

**Le président
de CY Cergy Paris Université**

Laurent GATINEAU